

Code RNCP : [38166 - Cliquez ici pour accéder à la fiche RNCP](#)

Effectifs et provenance des étudiants

Inscriptions pédagogiques		2021-22	2022-23	2023-24
M1	Master 1 Droit Public - Droit de l'Environnement et de l'Urbanisme	18	20	13
M2	Master 2 Droit Public - Droit de l'Environnement et de l'Urbanisme	16	20	19
Total inscriptions		34	40	32

Provenance des étudiants inscrits en master		2021-22		2022-23		2023-24	
M1	Primo-entrants en M1 (hors redoublants)	18	18	10			
	dont Lyon 3 - Licence générale		7	39%	2	20%	
	dont Lyon 3 - LP						
	dont Hors Lyon 3	18	100%	11	61%	8	80%
M2	Primo-entrants en M2 (hors redoublants)	15	16	19			
	dont Lyon 3	5	33%	11	69%	14	74%
	dont Hors Lyon 3	10	67%	5	31%	5	26%

Evaluation de la formation par les étudiants

Résultats présentés au niveau de la mention

MENTION DROIT PUBLIC

Taux de réponse :	29% (41 répondants sur 141 interrogés)
Taux de satisfaction* :	85% (35/41)

* Le taux de satisfaction correspond au pourcentage d'étudiants ayant donné à la formation une note globale supérieure à 5 (sur 10).

	Note moyenne sur 10
Appréciation globale sur la formation	7,5
Avis sur les objectifs de la formation :	
* Objectifs et programme clairement définis et présenté	7,6
* Programme annoncé respecté	
* Objectifs atteints conformes aux attentes	
Avis sur les apports de la formation en termes de...	
...compétences disciplinaires	7,9
...compétences professionnelles	6,0
...compétences linguistiques	5,2

Source : Enquête d'évaluation des formations réalisée par la DIDAP – Résultats 2023-24

Présence et réussite aux examens

Taux de présence aux examens (et nombre de présents)	2021-22		2022-23		2023-24	
	M1	M2	M1	M2	M1	M2
Formation Initiale	89% (16)	69% (11)	90% (18)	85% (17)	100% (13)	84% (16)
Total	89%	69%	90%	85%	100%	84%

Le taux de présence aux examens correspond au pourcentage d'étudiants ayant obtenu au moins une note supérieure à zéro.

Taux d'admission (et nombre d'admis)	2021-22		2022-23		2023-24	
	M1	M2	M1	M2	M1	M2
Formation Initiale	78% (14)	69% (11)	70% (14)	90% (18)	69% (9)	84% (16)
Total	78%	69%	70%	90%	69%	84%

Le taux d'admission correspond au pourcentage des étudiants inscrits ayant validé leur année.

Insertion professionnelle des diplômés

Résultats présentés au niveau de la mention

MENTION DROIT PUBLIC

Taux de réponse :	73% (47 répondants sur 64 interrogés)
Taux de poursuite d'études	17% (8/47)
Taux d'insertion professionnelle*	93% (28/30)

* Le taux d'insertion professionnelle correspond au pourcentage de diplômés occupant un emploi sur l'ensemble des diplômés présents sur le marché du travail (définition Ministère)

Source : Enquête d'insertion professionnelle réalisée par l'OFIP auprès des diplômés 2022 (18 mois après l'obtention du diplôme)